

La lande en Gâtine tourangelle

Jean-Marie Couderc

Citer ce document / Cite this document :

Couderc Jean-Marie. La lande en Gâtine tourangelle . In: Noroi, n°55, Juillet-Septembre 1967. pp. 512-518;

doi : <https://doi.org/10.3406/noroi.1967.1573>

https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1967_num_55_1_1573

Fichier pdf généré le 09/11/2019

(lait caillé) et des produits de nettoyage (sodium), mais le débit de ces eaux de lavage est faible et très limité dans le temps, la dilution est rapide et le milieu récepteur est peu affecté.

D'après les résultats obtenus, le cours de la Vienne peut être divisé en plusieurs secteurs :

— le premier correspond à la Vienne en amont de Saillat : les eaux sont légèrement acides (pH : 6,9), riches en oxygène dissous et faiblement minéralisées. Quelques sels ammoniacaux proviennent des déversements de Saint-Junien, mais les eaux sont encore de qualité moyenne pour la vie végétale et animale ;

— le second secteur qui irait de Saillat au barrage de Chardes (Vienne) (57 km) est différent : les eaux deviennent plus sombres : elles charrient de nombreuses matières en suspension (mousse, fibres de cellulose) et le fond de la rivière est colmaté par une vase épaisse et putride. La flore algale et les végétaux supérieurs ont fortement diminué ; la faune est encore mixte avec des espèces spécifiques des régions polluées par des substances organiques (sangues, vers de vase) et des espèces d'eaux pures grâce à la forte turbidité des eaux : cependant les ressources piscicoles semblent appauvries ;

— le troisième secteur, de Chardes à l'amont de Chinon (128 km), redevient plus favorable grâce à un pH franchement alcalin, une teneur en oxygène dissous plus élevée et des matières organiques en régression constante ce qui permet la vie des cyprinidés. Les apports des petits affluents comme le Clain l'enrichissent en sels minéraux, comme les chlorures, le calcaire, ainsi que les résurgences karstiques dans le lit des rivières coulant dans les calcaires du Jurassique qui amènent des eaux renouvelées en gaz et matières dissoutes recueillies lors de leur cheminement dans les terrains de couverture du socle, ce qui n'a jamais été étudié. Les fonds plus meubles, parfois limoneux, permettent la croissance des végétaux supérieurs comme les Renoncules flottantes, les Potamots. Les eaux peuvent être considérées ici comme riches ; en aval de Chinon jusqu'à leur confluence, les eaux gardent les mêmes propriétés, mais leur plus grande profondeur et la mobilité des fonds, constitués d'alluvions plus fines, raréfient la flore et la faune.

De telles études sont fort intéressantes pour la connaissance des milieux hydrologiques et de leurs ressources que le géographe ne doit pas ignorer en raison des applications qui peuvent en être faites ne serait-ce que sur le plan touristique. Il serait souhaitable que des expériences semblables soient renouvelées sur de nombreux cours d'eau, afin que ceux-ci livrent le secret de leurs eaux tant au point de vue hydrologique qu'au point de vue chimique.

La lande en Gâtine tourangelle *,

par **Jean-Mary COUDERC**

Professeur au Lycée de Tours

Comprise entre Blésois et Anjou, entre le Loir et la Loire, la Gâtine tourangelle est une région naturelle constituée (1) par des plateaux d'argile à silex recouverte ou non par des formations sableuses éocènes ou miocènes. Le nom de Gâtine évoque une dégradation forestière d'origine humaine accen-

(*) Communication présentée au XXII^e Congrès des Sociétés Savantes du Centre-Ouest (La Roche-sur-Yon, mai 1966).

(1) Les deux bassins de calcaire lacustre de Neuillé-Pont-de-Pierre - Neuvy-le-Roi et de Mettray, ne font partie de la « Gâtine tourangelle » qu'au sens le plus large : c'est-à-dire de la Touraine au Nord de la Loire.

tuée par la médiocrité des sols qui dérivent de l'argile à silex. L'originalité du paysage provient de la juxtaposition et de l'imbrication de deux formations végétales essentielles :

1^o une chênaie dont la fragilité est liée au caractère hydromorphique des sols ;

2^o une lande aux aspects divers occupant de grandes superficies (près de 15.000 ha). Cette lande est presque toujours une formation régressive de la chênaie. Elle est constituée soit par des clairières, soit par de grands massifs monotones de plusieurs centaines d'hectares, souvent ravagés par des incendies. Les plus grands d'entre eux sont les landes du Bois de la Motte (285 ha) et les landes de Bréviande (450 ha) au Nord d'Ambillou, les landes de Saint-Martin (200 ha) au Nord de Saint-Patrice et les landes de Benais (150 ha) et de Continvoir (150 ha).

I. — C'EST UNE LANDE ATLANTIQUE A TENDANCES MÉRIDIIONALES.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la vigueur et la hauteur de ses différents éléments. Ainsi l'ajonc européen a fréquemment 3 m, la callune 1,30 m, et la bruyère à balais (*Erica scoparia* L.) jusqu'à 3 m de hauteur, ce qui est un record pour l'espèce. L'association de ces trois arbustes auxquels s'ajoute le genêt à balais, forme une lande haute qui est le type le plus souvent représenté et qui est lié à une humidité relativement importante du sol.

Une telle formation est une brande comme celles du Poitou et des landes de Gascogne ; comme dans ces régions elle est parfois dominée par le chêne tauzin qui constitue des peuplements d'une densité rare (1) pour des régions au Nord de la Loire.

La brande ne franchit pas le Loir même si la bruyère à balais arrive jusqu'à la région parisienne sous forme d'individus isolés. La présence de cette formation constitue l'originalité principale des landes de la région.

Une analyse floristique générale fait apparaître un nombre relativement important de plantes atlantiques et particulièrement d'atlantiques méridionales (ibéro-atlantiques et ibéro-aquitaines). On trouve au total 9 espèces eu-atlantiques, 4 subatlantiques très caractéristiques du domaine atlantique et une dizaine d'autres espèces, subatlantiques à l'échelle européenne, mais qui sont à l'échelle de la France des atlantiques caractéristiques. Nous nous servons ici des travaux de P. Dupont (2) qui étudie la répartition européenne de chaque espèce atlantique et qui est très exigeant pour la définition de son aire géographique.

Nous avons donc un total non négligeable d'une vingtaine d'espèces atlantiques dont beaucoup ont une aire méridionale importante comme *Erica ciliaris* L. et *Erica vagans* L. que l'on ne trouve que dans la partie N.O. de la Gâtine (cf. la carte de leur répartition).

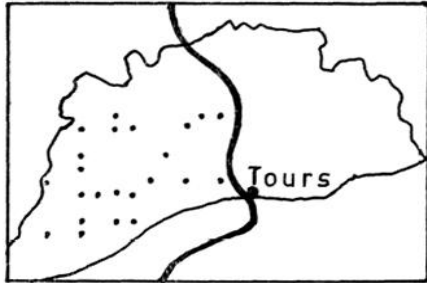
La présence dans les landes du N.O. (Château-la-Vallière, Cléré) de la limite E d'espèces atlantiques très caractéristiques, montre que cette zone a un degré d'atlanticité beaucoup plus marqué que le reste de la région. Il y a deux grands échelons d'appauvrissement de l'élément atlantique : le premier à l'Ouest du méridien de Tours, l'autre à l'Est où l'élément atlantique se dégrade nettement. Deux secteurs correspondent au premier échelon d'appauvrissement :

— un secteur N.O. nettement atlantique auquel on peut donner pour limite E le méridien de Château-la-Vallière (ce qui correspond à la limite E d'*Erica vagans* L.) ;

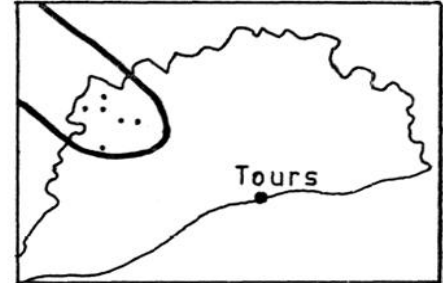
(1) Les seuls peuplements comparables sont ceux du Baugeois en Anjou et ceux de la Loire Atlantique au nord de Nantes.

(2) Ouvrage cité, n° 4.

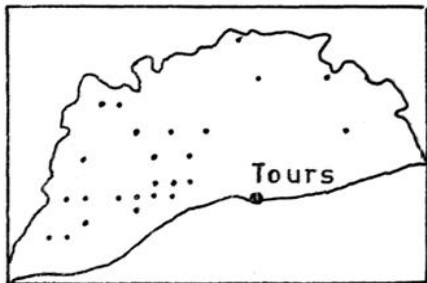
— un secteur centre-ouest allant du méridien de Château-la-Vallière au méridien de Tours qui correspond assez exactement à la limite E de nombreuses plantes caractéristiques comme *Agrostis setacea* Curtis, *Avena sulcata* Gay et *Erica ciliaris* par exemple.



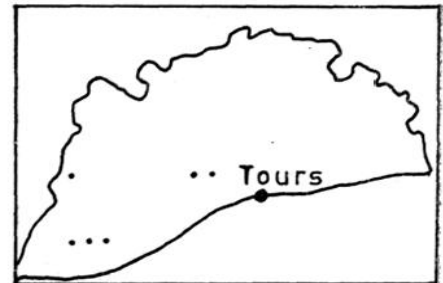
Erica ciliaris L.



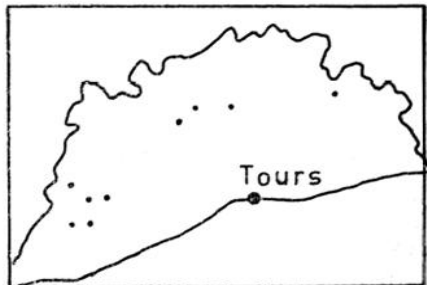
Erica vagans L.



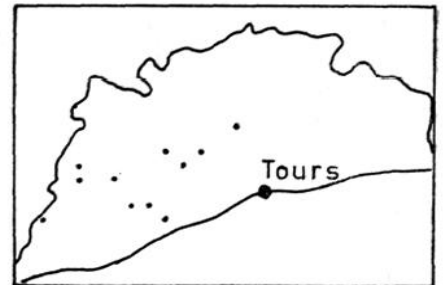
Erica tetralix L.



Arenaria montana L.



Lobelia urens L.



Pinguicula lusitanica L.

• Station

— Limite d'aire.

FIG. 1. — Répartition d'espèces atlantiques à aires méridionales importantes, dans les landes de la Gâtine tourangelle.

En résumé cette atlanticité marquée et cette tendance méridionale affirmée correspondent aux caractéristiques générales du climat de la région. La pénétration des influences maritimes se fait par la vallée de la Loire orientée O.S.O.-N.N.E. alors que le Nord de la Gâtine est protégé des influences continentales (surtout en hiver) par une ligne de hauteurs séparant le bassin hydrographique du Loir de celui de la Loire.

II. — LES DIFFÉRENTS TYPES DE LANDES.

Si l'on retient tout d'abord le degré d'humidité croissant du sol comme premier critère de classement, on peut distinguer trois types de landes :

— la lande sèche à *Ulex europaeus* L., *Calluna vulgaris* L. et *Erica cinerea* L., le *Calluneto-ericetum cinerae* d'Allorge. En fait cette association est rarement bien représentée car les sables sont peu épais et reposent presque toujours sur de l'argile qui limite le lessivage à la partie superficielle et entretient une forte humidité ;

— la lande mésophile à *Erica ciliaris* sur des surfaces restreintes. Elle correspond souvent aux buttes des landes humides ou aux secteurs qui sont en voie de dessèchement ;

— la lande humide dont l'espèce caractéristique est la bruyère à quatre angles : *Erica tetralix* L.

La lande humide se compose de trois grandes associations. L'*Ericetum tetralicis* (*strictu sensu*) apparaît à la faveur d'une remontée brutale du plan d'eau. C'est en général une formation jeune que l'on trouve à titre transitoire dans les clairières provoquées par des coupes à blanc et sur les landes défrichées. Dans les landes du Bois de la Motte en cours d'aménagement, les touffes de bruyère à grelots roses qui forment le fond de la végétation avec la molinie, fleurissent dès le mois de juin dans tous les secteurs humides.

L'acidité croissant peu à peu, une deuxième association s'installe, le *Tetraliceto-ulicetum nani* de Lemée, association de la bruyère à quatre angles, de l'ajonc nain et de la molinie. Mais elle est souvent réduite à des formes appauvries car le mauvais écoulement des eaux, le lessivage limité et l'asphyxie des sols semblent favoriser la molinie aux dépens de l'ajonc nain. On a souvent affaire à un *Molinietum* où *Molinia caerulea* Moench. reste seule.

La troisième association est l'*Ericetum tetralicis sphagnosum*, la bruyère spongieuse à sphaignes en bordure des mares et des étangs. Elle est très peu étendue et correspond à un stade d'assèchement de la tourbière. Les deux sphaignes les plus fréquentes sont *Sphagnum auriculatum* Schimper et *Sphagnum cymbibolium* Ehrh. qu'accompagne en général une autre mousse : *Drepanocladus fluitans* (Hedwig) Warnst. Sur les bords des étangs de la Douce à Continvoir, cette association forme une bande de quelques mètres qui passe aussitôt à une lande à *Ulex nanus* Forst. et *Erica ciliaris*. Toutes les transitions sont possibles dans le temps et dans l'espace entre les différents types ; la topographie et la microtopographie jouent un très grand rôle et peuvent être responsables d'un certain nombre de faciès.

Cette classification ne renseigne pas sur les possibilités de restauration de la forêt et ne permet pas de mesurer le degré de régressivité de chaque formation et l'état de dégradation des sols correspondants. Si l'on considère le dynamisme de la lande, deux types de groupements sont à distinguer : les groupements progressifs de milieux tourbeux qui sont ici très peu importants et les groupements régressifs de la chênaie.

Parmi ces derniers on peut distinguer :

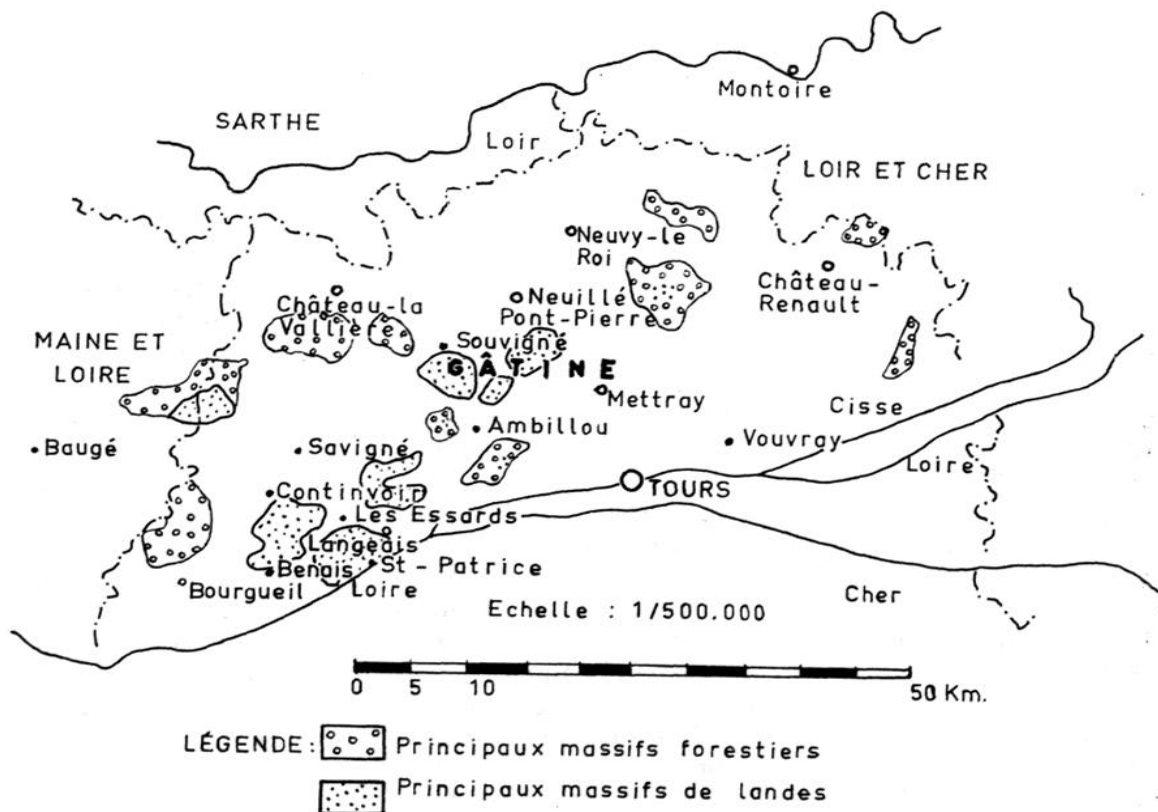
1° Des groupements instables (où dominant la fougère aigle et les ronces) qui succèdent à la forêt détruite et préparent son retour. Au bout de cinq à dix ans les essences d'arbres dominant et les espèces héliophiles disparaissent peu à peu. Sur les sols argileux ces groupements se caractérisent par la période de graminées comme *Agrostis setacea* et *Aira caespitosa* L. accompagnant la molinie et la fougère aigle.

Les sols siliceux (1) sont en général occupés par de vastes étendues d'*Aira*

(1) Pour R. CORILLION, la présence d'*Arenaria montana* L. et d'*Erica cinerea* sur certains sols sablonneux secs du N.-O. pourrait correspondre à la série régressive du chêne tauzin.

caryophyllea L. et de *Digitalis purpurea* L. ; c'est la règle sur les coupes de bois de châtaigniers dans la zone des sables cénomaniens du bray de Souvigné.

Dans tous les cas on a une lande jeune composée surtout d'espèces xéro-philés et mésophiles et même si les sols sont quelque peu lessivés, la régénération est facile.



— LES PRINCIPAUX MASSIFS DE FORÊTS ET DE LANDES DE LA GÂTINE TOURANGELLE

FIG. 2.

2° Des groupements stables subclimaciques ou paraclimaciques dans le cas des landes vieilles plusieurs fois détruites et toujours plus riches en espèces acidifiantes.

— Si des espèces silvatiques subsistent, l'autorégénération du groupement est à la rigueur possible. C'est en général le cas de la jeune brande sur pseudo-gley quand *Erica scoparia* n'a pas étouffé des reliques de la chênaie comme le millepertuis et la germandrée scorodaine et quand elle ne forme pas des fourrés impénétrables.

— Les landes dépourvues de telles reliques doivent être considérées comme paraclimaciques et ne peuvent retourner à la forêt sans l'intervention de l'homme.

La lande à ajonc nain, bruyère à quatre angles et molinie sur des sols podzoliques ainsi que la lande haute à ajonc européen qui la remplace dans les zones les plus sèches (dans la zone comprise entre Les Essarts et Contin-

voir par exemple) sont, pour R. Corillion (1), paraclimaciques dans 75 % des cas. Il semble bien que l'on doive y ajouter la vieille brande où *Erica scoparia* est pratiquement la seule espèce arbustive et où ne peuvent subsister que des bouleaux et des mousses en grandes touffes comme *Rhytidia-delphus triquelrus* (L.) Warnst., *Hypnum purum* L. et *Thyidium tamariscinum* B. E. associé à *Polytrichum formosum* Hedw.

La lande sèche à bruyère cendrée est aussi une lande paraclimacique mais elle est rare. Il en existe quelques exemples sur podzols humo-ferrugineux développés à partir de grès à sabales à la frontière de l'Anjou (Bois de la Graine de Sapin). Pierre George (2) a montré que cette lande était bien développée au Nord du Loir en raison d'une ambiance climatique aride et d'une ambiance pédologique concourant aux mêmes effets. En Gâtine tourangelle l'indice d'aridité de la période végétative varie entre 25 et 30 et cette aridité moyenne est totalement compensée par un matériel imperméable si bien qu'à l'intérieur d'une classification dynamique l'humidité du sol reste le facteur déterminant.

III. — GENÈSE ET ÉVOLUTION DE LA LANDE.

S'il est vrai qu'une formation secondaire peut remplacer la forêt sans que l'homme intervienne (dans le cas d'incendies spontanés), la transformation d'une formation transitoire en une formation paraclimacique est le fait d'une dégradation anthropique toujours renforcée par une dégradation pédologique.

Contrairement à ce que pensaient les forestiers il y a quelques années, il semble que lorsqu'on a affaire à de très bons sols, une coupe à blanc ne soit pas suivie d'une dégradation sensible des sols et par voie de conséquence d'une dégradation du nouveau peuplement. En Gâtine tourangelle au contraire, en raison de leur roche-mère presque toujours argileuse, les sols sont particulièrement sensibles aux remontées du plan d'eau provoquées par les coupes à blanc, les incendies et même le mauvais entretien des fossés.

L'histoire de la région montre qu'après la phase des grands défrichements (XII^e siècle) un bon nombre de parcelles défrichées furent tôt ou tard abandonnées et livrées à la lande soit pour des motifs économiques soit parce qu'on en était réduit à mettre en culture des sols médiocres qui devenaient rapidement improductifs. Le phénomène devint fréquent lorsque Louis XV encouragea les défrichements par les déclarations de juin 1764 et d'août 1766. Les archives départementales d'Indre-et-Loire conservent un certain nombre de documents (3) montrant que les défrichements concernaient presque toujours des parcelles en friche ou déjà vouées à la lande et qui perdaient leur fertilité en quelques années (4). Après l'abandon des cultures la forêt était incapable de se reconstituer et les sols dégradés ne portaient plus qu'une lande maigre. Ils étaient souvent désignés sous le nom de « landas », terme évoquant un sol argilo-siliceux caillouteux à éléments plus ou moins cimentés.

Un certain nombre de parcelles de lande portent encore aujourd'hui des ruines de fermes du XVII^e ou du XVIII^e siècle prouvant qu'elles étaient jadis cultivées.

Une fois entamé, le processus de la dégradation de la lande était irré-

(1) Ouvrage cité n° 1.

(2) Ouvrage cité n° 6.

(3) Liasse 86. Série C. Fonds de l'ancienne Intendance.

(4) « Les terres défrichées ne rapportent ordinairement que pendant cinq à six ans au plus ; celles qui seraient susceptibles d'une culture continuelle sont abandonnées après le temps de faveur »... Extrait d'une lettre du nouveau greffier de l'Élection de Saumur du 9 mars 1784 à l'Intendant du Cluzel.

versible. Elle était en effet exploitée à l'instar de la lande bretonne et jusqu'au début du xx^e siècle elle a joué un rôle économique certain. Les ajoncs, les genêts, les bruyères et les graminées servaient de litière puis de fumier. Dans les régions proches du vignoble de Bourgueil, on considérait que l'ajonc européen en particulier fournissait une excellente fumure pour la vigne. La bruyère à balais était spécialement recherchée pour faire des couvertures ou des clôtures et les granges de bruyère existent encore dans la région de Savigné et de Baugé.

Enfin le genêt et la bruyère à balais sont toujours utilisés pour allumer les feux.

La lande était donc un mine de ressources. Des villageois vivaient encore en 1900 en vendant la litière qu'ils coupaient sur les landes communales comme celles de Continvoir ; en 1933 certaines étaient encore affermées. Pendant très longtemps les landes ont été intégrées dans l'économie rurale car elles représentaient la possibilité d'élever du bétail. Il a fallu attendre le développement des prairies artificielles et naturelles au milieu du xix^e siècle pour qu'on les juge indésirables mais la dégradation était telle que les premières tentatives de reboisement furent souvent des échecs. Véritable culture d'ajoncs et de bruyères, la lande est donc peu à peu devenue un fourré impénétrable. Elle n'est plus exploitée mais sa dégradation continue car de fréquents incendies la transforment en lande humide à molinie.

Étant donné cette situation bien des zones sont laissées à l'abandon et servent de terrains de chasse. Dans l'immédiat leur avenir économique repose sur un reboisement en résineux, particulièrement en pin maritime et en pin laricio. Les premiers reboisements ont été effectués dès 1850 par le baron de Champchevrier sur sa propriété d'Ambillou. Après écobuage et culture d'avoine, on semait des glands de chênes tauzin et des graines de pin maritime. A l'heure actuelle, à condition d'établir d'abord un réseau de drainage et de pare-feux, de labourer profondément en bandes et souvent même de sous-soler, on obtient des résultats satisfaisants et rentables. De grands propriétaires aidés par le Fonds Forestier National se livrent actuellement à la conversion de vastes espaces dont les horizons désolés s'estompent à mesure que grandissent les pins maritimes.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORILLION (R.). *Essai de classification des landes*. Tours, Communication au Congrès de l'A.F.A.S. (Sect. Phytog.), 1965.
2. COUDERC (J.-M.). Les formations végétales de la Gâtine tourangelle. Tours. Communication au Congrès de l'A.F.A.S. (Sect. Géogr.). *Norois*, 1966, **13**, 383-394, 3 fig.
3. DION (R.). *Le Val de Loire*. Tours, Thèse Lettres, 1934, 750 pages, 78 fig., 59 pl. h. t.
4. DUPONT (P.). *La flore atlantique européenne*. Introduction à l'étude du secteur Ibéro-atlantique. Toulouse, Thèse Sciences, 1962, 414 pages, 67 cart.
5. DUCHAUFOR (P.). Le sol et la flore forestière en quelques points des secteurs parisien et ligérien. *Rev. Eaux et Forêts*, 1946-1947, **84**, 701-722, **85**, 16-38.
6. GEORGE (P.). Essai de classification géographique des associations végétales forestières de l'Ouest entre Bocage normand et Touraine. *Rev. Eaux et Forêts*, 1945-1946, **83**, 687-703, **84**, 11-26.
7. TOURLET (E.-H.). *Catalogue raisonné des plantes vasculaires d'Indre-et-Loire*, 1908, Tours-Paris, 621 pages, 1 pl. h. t.